

Ce qui reste d'un retrait

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Le message retiré est conservé** : un message supprimé sans copie rend la contestation impossible à instruire, et donne raison à qui affirme que le retrait était abusif.

Donnée	Conservée ?	Pourquoi
Le message retiré	Oui	Instruire une contestation
La règle invoquée	Oui	Vérifier qu'elle existe
La décision et son auteur	Oui	Une décision porte un nom
La date	Oui	Chronologie
La contestation	Oui	Ce qui a été répondu
Historique de modération par membre	Non	Servirait à traiter le message selon l'auteur
Score de comportement	Non	Même raison
Liste de membres à surveiller	Non	Son existence est le problème

Donnée	Conservée ?	Pourquoi
Données sur les membres hors conversation	Non	Rien au-delà de ce qui est écrit

Un membre dont trois messages ont été retirés il y a deux ans serait modéré plus sévèrement aujourd'hui, sur un message qui ne pose peut-être aucun problème. C'est ce que l'absence d'historique empêche.

Ce que ça n'empêche pas

Situation	Possible ?
Un modérateur reconnaît un comportement répété	Oui
Il agit en conséquence	Oui — sa décision porte son nom
Un système pondère silencieusement	Non

La différence entre les deux dernières lignes est celle entre une décision qu'on peut discuter et un traitement qu'on ne voit pas.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.